

Toulouse, le 16 février 2021

## **APPEL À CANDIDATURES DIRECTEUR / DIRECTRICE DE L'INSPÉ TOULOUSE OCCITANIE-PYRÉNÉES**

### **EMPLOYEUR**

Les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ) ont été institués par la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance.

L'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Toulouse Occitanie-Pyrénées (INSPÉ TOP) est une composante de l'Université Toulouse - Jean Jaurès, qui assure ses missions en partenariat avec l'Université Toulouse I - Capitole, l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, l'Université Fédérale de Toulouse, les services académiques et les établissements scolaires, ainsi que l'École Nationale Supérieure de l'Enseignement Agricole (ENSFEA).

Implanté dans 8 départements de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, il comprend 10 sites de formation, dont 3 sur Toulouse. Ses activités de formation initiale, continuée et continue des enseignant·e·s et des personnels d'éducation sont ainsi dispensées sur tout le territoire de l'Académie. Ses formations sont adossées à la recherche. Il porte une Structure Fédérative de Recherche.

Les missions de l'INSPÉ :

- Délivrer des diplômes de Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation), en collaboration avec les universités toulousaines, en organisant et en assurant les actions de formation initiale pour les étudiant·e·s se destinant aux métiers d'enseignant·e / CPE et pour les professeur·e·s / CPE - stagiaires.
- Former les étudiant·e·s ou personnels de l'éducation souhaitant se spécialiser dans les métiers d'ingénierie de la formation.
- Former et suivre les lauréats des concours en vue de leur titularisation.
- En partenariat avec le Rectorat, organiser ou contribuer à des actions de formation continuée et continue des personnels des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés. Contribuer à la formation des enseignant·e·s de l'enseignement supérieur.
- Contribuer au développement de la recherche (champ de l'enseignement et de la formation) et à des actions de coopération internationale (recherche, ingénierie de formation, formations).
- Concourir activement au projet général de l'université Toulouse - Jean Jaurès, en cohérence avec la politique de site définie dans le cadre de l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées.

## FONCTION

Attributions réglementaires (art. L721-3 du Code de l'éducation)

Le·La directeur·trice de l'INSPÉ est responsable de l'organisation de l'institut. Il·Elle est le·la garant·e de la qualité de la formation qui s'y déploie et de son caractère professionnalisant. Il·Elle inscrit son action dans le cadre du développement de la recherche et de la formation en lien avec la recherche, en particulier dans le champ de la recherche en éducation et sur la formation. Son projet s'inscrit dans le cadre de la politique générale de l'université de Toulouse - Jean Jaurès.

Il·Elle porte le projet de l'institut et en définit les grandes orientations. Il·Elle pilote sa mise en œuvre, en collaboration avec l'ensemble des acteurs et des partenaires concernés :

- en prenant appui sur les différentes composantes et les laboratoires de recherche des établissements d'enseignement supérieur du site,
- en prenant en compte la pluralité des équipes et des intervenant·e·s et en portant une attention particulière à l'innovation pédagogique,
- en fédérant les personnels et les partenaires autour d'un projet partagé et co-construit,
- en s'adaptant au contexte économique et territorial,
- en veillant à développer la dimension internationale dans les formations déployées.

Pour mener à bien ses actions, il·elle structure et coordonne l'organisation de l'institut. A ce titre, il·elle :

- assure la mise en place de la gouvernance et anime le conseil de l'institut ainsi que le conseil d'orientation scientifique et pédagogique ;
- prépare le document d'orientation politique et budgétaire qu'il·elle présente à la commission Évaluation et prospective de l'INSPÉ, où sont représentés les établissements publics d'enseignement supérieur partenaires ;
- prépare les délibérations du conseil de l'institut et en assure l'exécution ;
- définit le cadre de l'action des services de l'institut et exerce son autorité sur l'ensemble des personnels de l'institut ;
- organise, entretient et développe les relations de partenariat, principalement avec le rectorat de Toulouse, les universités impliquées dans la formation des enseignant·e·s, l'ENSFEA, ainsi que l'ensemble des acteurs·trices extérieur·e·s au domaine universitaire concerné·e·s par les activités de formation et de recherche de l'INSPÉ.
- représente l'INSPÉ dans les différentes instances dans lesquelles celui-ci a un rôle à jouer.

## PROFIL

Ce poste requiert :

- une excellente maîtrise du fonctionnement du système éducatif, de ses évolutions et des réformes en cours, un grand sens de l'intérêt général et une importante disponibilité ;
- une expérience avérée de conduite de projet, de management ou de direction de service ou de structure dans l'enseignement supérieur ;
- des capacités de négociation, de gestion des conflits et d'animation de réflexions collectives ;
- une aptitude à fédérer les équipes et à porter un travail de co-construction avec l'ensemble des acteurs autour du projet pédagogique porté par l'INSPÉ ;
- une bonne connaissance de la politique académique en matière d'éducation et de ses priorités ;

- une connaissance des formations portées par l'INSPÉ Toulouse - Occitanie Pyrénées.

En vertu des exigences particulières du décret n° 2019-920 du 30 août 2019 fixant les conditions de désignation des directeurs et directrices des INSPÉ, les candidat·e·s doivent avoir :

- une expérience avérée dans le domaine de la formation des enseignant·e·s ou de la recherche en éducation, y compris à l'international ;  
ou
- une expérience avérée d'enseignement, notamment dans les premier ou second degrés, dès lors qu'ils·elles sont titulaires d'un doctorat.

## **MODALITÉS DE CANDIDATURE**

**Date limite de dépôt des candidatures : 29 mars 2021 à 16h00 (date et heure limites de réception).**

Le dossier de candidature devra être constitué de :

- Une lettre de motivation assortie d'une déclaration d'intention (3 à 5 pages maximum);
- Un curriculum vitae (2 à 3 pages maximum).

Les dossiers de candidature devront être adressés simultanément, dans les délais impartis, à :

- Pour l'Université Toulouse - Jean Jaurès : [ut2j.presidence@univ-tlse2.fr](mailto:ut2j.presidence@univ-tlse2.fr)
- Pour le Rectorat d'Académie : [recteur@ac-toulouse.fr](mailto:recteur@ac-toulouse.fr)